



Construire Ensemble la Politique de l'Enfance

cep-enfance.blogspot.com

Communiqué de presse du 14 avril 2022

La cause et les droits des enfants sont incompatibles avec la politique de "priorité nationale" : rejetons-la !

Le CEP-Enfance qui regroupe des dizaines d'organismes œuvrant dans tous les champs de l'enfance constate que le Rassemblement National met en avant un principe de "priorité nationale" comme pilier de son programme. Pour les enfants son application se traduirait notamment par :

- la suppression du droit du sol qui depuis la révolution française acte que tout enfant né en France sera français,
- la suppression ou la réduction des allocations et des aides sociales de droit commun pour les enfants de parents étrangers,
- la remise en cause de l'accès à la protection sociale, aux services publics de santé, d'éducation, de protection de l'enfance, pour les enfants de parents étrangers,
- le renvoi systématique des mineurs non accompagnés vers leur pays d'origine, quel que soit le danger qu'ils y encourent.

Avec de telles mesures, contraires à la Constitution, la France violerait ses engagements internationaux en rupture avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et avec la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Le CEP-Enfance appelle la société à s'opposer de toutes ses forces au dessein politique et au programme du Rassemblement National et de sa candidate, porteurs de ces atteintes fondamentales à la cause et aux droits de tous les enfants.